Séries : TES

Titre : Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'Affaire Dreyfus.
Etude de cas : « Tous au Larzac » dans le cadre du dispositif Jeunes et Lycéens au Cinéma

Objectifs :
Vocabulaire : démocratie, opinion publique, médias, crises politiques, intellectuel, mass média, démocratie d'opinion, situationnisme, légitimité, légalité, ligues, coup d'Etat, antiparlementarisme.
Problématique :
Savoir faire : Etude critique d'un document filmique.
Sujet : Démocratie, medias et opinion publique dans la lutte des paysans du Larzac contre l'expropriation de leurs terres
Après avoir présenté le document dans son contexte, montrez en quoi il est le reflet du rôle des médias dans une situation politique de la cinquième République où l'opinion publique est un enjeu.
Document principal : Le film « Tous au Larzac » de Christian Rouaud, 2011.

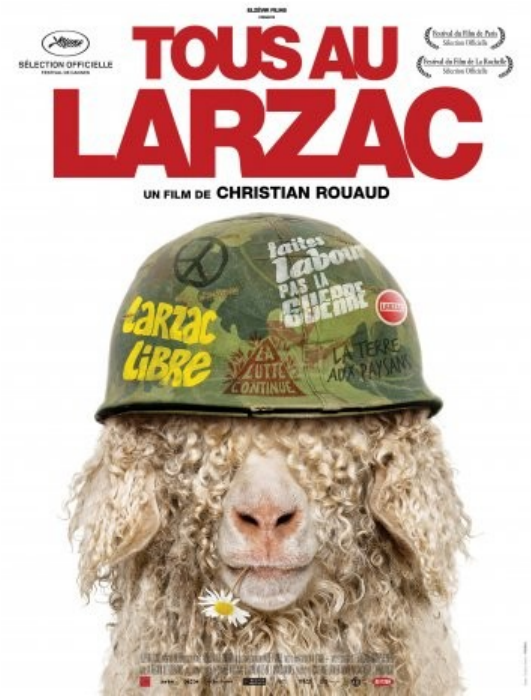

Document illustratif
Documents complémentaires :

L'opinion publique n'existe pas, Pierre Bourdieu
Je voudrais préciser d'abord que mon propos n'est pas de dénoncer de façon mécanique et facile les sondages d'opinion, mais de procéder à une analyse rigoureuse de leur fonctionnement et de leurs fonctions. Ce qui suppose que l'on mette en question les trois postulats qu'ils engagent implicitement. Toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion ; ou, autrement dit, que la production d'une opinion est à la portée de tous.
Quitte à heurter un sentiment naïvement démocratique, je contesterai ce premier postulat. Deuxième postulat : on suppose que toutes les opinions se valent. Je pense que l'on peut démontrer qu'il n'en est rien et que le fait de cumuler des opinions qui n'ont pas du tout la même force réelle conduit à produire des artefacts dépourvus de sens.
Troisième postulat implicite : dans le simple fait de poser la même question à tout le monde se trouve impliquée l'hypothèse qu'il y a un consensus sur les problèmes, autrement dit qu'il y a un accord sur les questions qui méritent d'être posées. Ces trois postulats impliquent, me semble-t-il, toute une série de distorsions qui s'observent lors même que toutes les conditions de la rigueur méthodologique sont remplies dans la recollection et l'analyse des données.
On fait très souvent aux sondages d'opinion des reproches techniques. Par exemple, on met en question la représentativité des échantillons. Je pense que dans l'état actuel des moyens utilisés par les offices de production de sondages, l'objection n'est guère fondée. On leur reproche aussi de poser des questions biaisées ou plutôt de biaiser les questions dans leur formulation : cela est déjà plus vrai et il arrive souvent que l'on induise la réponse à travers la façon de poser la question. Ainsi, par exemple, transgressant le précepte élémentaire de la construction d'un questionnaire qui exige qu'on « laisse leurs chances » à toutes les réponses possibles, on omet fréquemment dans les questions ou dans les réponses proposées une des options possibles, ou encore on propose plusieurs fois la même option sous des formulations différentes. Il y a toutes sortes de biais de ce type et il serait intéressant de s'interroger sur les conditions sociales d'apparition de ces biais. La plupart du temps ils tiennent aux conditions dans lesquelles travaillent les gens qui produisent les questionnaires. Mais ils tiennent surtout au fait que les problématiques que fabriquent les instituts de sondages d'opinion sont subordonnées à une demande d'un type particulier. Ainsi, ayant entrepris l'analyse d'une grande enquête nationale sur l'opinion des Français concernant le système d'enseignement, nous avons relevé, dans les archives d'un certain nombre de bureaux d'études, toutes les questions concernant l'enseignement. Ceci nous a fait voir que plus de deux cents questions sur le système d'enseignement ont été posées depuis Mai 1968, contre moins d'une vingtaine entre 1960 et 1968. Cela signifie que les problématiques qui s'imposent à ce type d'organisme sont profondément liées à la conjoncture et dominées par un certain type de demande sociale. La question de l'enseignement par exemple ne peut être posée par un institut d'opinion publique que lorsqu'elle devient un problème politique. On voit tout de suite la différence qui sépare ces institutions des centres de recherches qui engendrent leurs problématiques, sinon dans un ciel pur, en tout cas avec une distance beaucoup plus grande à l'égard de la demande sociale sous sa forme directe et immédiate. […]

http://www.acrimed.org/article3938.html. Date de mise en ligne : mardi 27 novembre 2012

La cause du peuple -J'accuse n°38, 19/01/73

LORRAINE DU NORD :
Un millier d'immigrés intérimaires gagnent le droit à un travail régulier

PROCES EN ASSISES de TRAMONI :
"Le mot Justice ne voudra plus jamais dire grand chose pour moi"

la cause du peuple
J'ACCUSE

Hebdomadaire - Vendredi 19 janvier - N° 38 - 1 F

La longue marche du Larzac

NIXON, IL FAUT SIGNER LA PAIX!
Samedi 20 janvier, à 15 heures
MANIFESTEZ A L'AMBASSADE U. S.

Affiche appelant au rassemble sur le plateau du Larzac, août 1973